

**Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas**

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte le point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 01 février 2016**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,



Par le Collège,



**Ordre du Jour**

Le Bourgmestre,



Ajout de point supplémentaire à la demande de M. PANNAYE, Groupe M.R

PT 28 bis **Société des Habitations Sociales de Saint-Nicolas** – Prise d'acte de la démission d'une Conseillère représentant le groupe M.R et désignation d'un nouveau représentant du Conseil et d'un administrateur (Habitations sociales de Saint-Nicolas).